



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

information des consommateurs

Question écrite n° 70458

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le rapport d'activité 2000 du Conseil national à la consommation (CNC). Le CNC souhaite, à propos des produits cosmétiques de protection solaire, que « lorsque les produits cosmétiques sont plus particulièrement destinés aux jeunes enfants, une information soit faite sur le produit rappelant les conseils sur le bon usage du soleil ». Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70458

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7217